



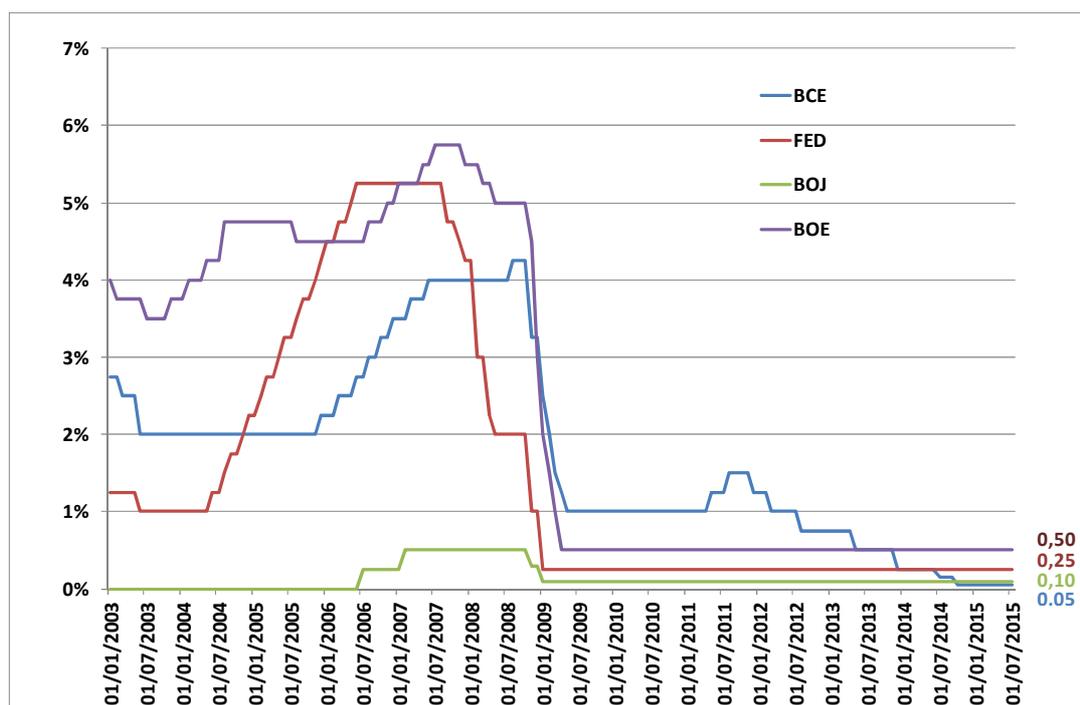
1 - Actualité nationale et internationale

Compléter l'Union économique et monétaire européenne - Rapport des cinq présidents

Les cinq présidents - le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, avec le président du sommet de la zone euro, Donald Tusk, le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, et le président du Parlement européen, Martin Schulz - ont dévoilé le 22 juin des propositions ambitieuses pour approfondir l'Union économique et monétaire (UEM) à partir du 1^{er} juillet 2015 et la parachever en 2025 au plus tard. Afin que leur vision de l'avenir de l'UEM devienne réalité, ils proposent des mesures concrètes à mettre en œuvre en trois phases : certaines des actions envisagées, telles que l'introduction d'un système européen de garantie des dépôts, seront mises en place rapidement au cours des prochaines années et seront suivies plus tard par d'autres mesures, telles que la création d'un futur Trésor de la zone euro, qui iront plus loin en matière de partage de souveraineté entre les États membres ayant adopté l'euro. Ces mesures s'inscrivent dans la vision des cinq présidents selon laquelle il convient de passer d'un système de règles à un système fondé sur les institutions afin de garantir que l'UEM repose sur une architecture transparente et robuste. « Compléter l'UEM n'est pas une fin en soi ; c'est un moyen de créer les conditions d'une vie meilleure et plus équitable pour tous les citoyens, de préparer l'Union aux futurs défis mondiaux et de permettre à chacun de ses États membres de prospérer. »

<https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/other/5presidentsreport.fr.pdf?0203d02869a8be6a448b7282adc16370>

Taux directeur des principales banques centrales



Chômage

France : stabilité du nombre de chômeurs de catégorie A

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'est établi à 3 553 500 en France métropolitaine fin juin 2015. Ce nombre est stable par rapport à la fin mai 2015 (+0,0 %, soit +1 300). Sur un an, il croît de 4,7 %.

Europe : Le taux de chômage stable en ZE19 comme dans l'UE28

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,1 % en juin 2015, stable par rapport à mai 2015 et en baisse par rapport au taux de 11,6 % du mois de juin 2014. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,6 % en juin 2015, également stable par rapport à mai 2015 mais en baisse par rapport au taux de 10,2 % de juin 2014. Eurostat estime qu'en juin 2015, 23,296 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 17,756 millions dans la zone euro. Par rapport à mai 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 32 000 dans l'UE28 et a augmenté de 31 000 dans la zone euro. Comparé à juin 2014, le chômage a baissé de 1,448 million de personnes dans l'UE28 et de 811 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en juin 2015 ont été enregistrés en Allemagne (4,7 %) ainsi qu'en République tchèque, et les plus élevés en Grèce (25,6 % en avril 2015) et en Espagne (22,5 %).

Inflation

Inflation stable dans la zone euro en juillet

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,2 % en juillet 2015, stable par rapport au mois de juin, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, les services devraient connaître le taux annuel le plus élevé en juillet (1,2 %, contre 1,1 % en juin), suivis de l'alimentation, alcool et tabac (0,9 %, contre 1,1 % en juin), des biens industriels non énergétiques (0,5 %, contre 0,3 % en juin) et de l'énergie (- 5,6 %, contre -5,1 % en juin).

France : l'IPC en baisse

L'indice des prix à la consommation (IPC) baisse de 0,4 % en juillet 2015 après -0,1 % en juin. Corrigé des variations saisonnières, il est stable sur le mois et demeure en légère hausse sur un an (+0,2 % après +0,3 % en juin).

Banque de France

Rapport sur l'évaluation des risques du système financier français

Le rapport sur l'évaluation des risques et des vulnérabilités du système financier français rassemble les analyses des équipes de la Banque de France et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Il est piloté et coordonné par la direction de la Stabilité financière de la Banque de France. Réalisé deux fois par an, il sera dorénavant publié en juin et décembre de chaque année. Cet exercice est réalisé dans le cadre de la mission de stabilité financière confiée à la Banque de France par la loi n° 2013/672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires, en coordination avec le Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF).

<https://www.banque-france.fr/publications/evaluation-des-risques-du-systeme-financier-francais.html>

Chine

Pour le FMI le yuan n'est pas sous-évalué

Selon le FMI, la monnaie chinoise n'est pas « sous-évaluée » et, après la baisse d'environ 3 % de la devise chinoise la semaine dernière, une nouvelle dévaluation du yuan renminbi n'est pas à exclure. Son taux de change réel s'est apprécié de 14 % les douze derniers mois précédant sa dévaluation et de 30 % en cinq ans. Ainsi la banque Barclays estime la surévaluation de la monnaie chinoise entre 5 % et 10 %.

Actualité législative

Ordonnance n° 2015-859 du 15 juillet 2015 relative aux missions, aux règles de fonctionnement et aux pouvoirs de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et de l'Autorité des marchés financiers dans certaines collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030890233&fastPos=1&fastReqId=1629987270&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

Arrêté du 23 juillet 2015 relatif aux taux mentionnés dans le règlement du Comité de la réglementation bancaire n° 86-13 du 14 mai 1986 relatif à la rémunération des fonds reçus par les établissements de crédit :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=32FE00AB2917DEF533422C95D48B5B5F.tpdila07v_3?cidTexte=JORFTEXT000030943657&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000030943130

2 – Actualité régionale

Rapport du Fonds monétaire international sur l'économie des îles Kiribati

Le Fonds monétaire international (FMI) a publié le 29 juillet dernier un rapport sur la situation économique des îles Kiribati. Après plusieurs années de récession, la croissance économique du pays est relancée depuis 2011. Des projets d'envergure financés par plusieurs bailleurs de fonds, l'augmentation des crédits accordés aux ménages et une inflation contenue depuis quelques années sont les principaux éléments ayant contribué à cette tendance positive. Les perspectives en matière fiscale sont également encourageantes : le solde de la balance des paiements est largement excédentaire depuis 2012 grâce, entre autres, à des revenus importants issus des licences de pêche. L'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en 2014 a également impacté positivement l'économie du petit pays insulaire. Ainsi, le taux de croissance du PIB a été estimé à 3,7 % pour l'année 2014 et anticipé à 3,1 % pour l'année en cours. Les perspectives à moyen terme demeurent relativement optimistes. Toutefois, la croissance devrait faiblir dans les prochaines années avec l'achèvement de grands projets d'infrastructures financés par des bailleurs de fonds. Par ailleurs, les recettes provenant des licences de pêche ont été particulièrement élevées au cours des dernières années mais pourraient diminuer prochainement, compte tenu de leur volatilité. Enfin, les dommages causés par le passage du cyclone Pam illustrent les risques climatiques auxquels l'archipel doit faire face.

Le secteur du tourisme se porte bien dans la région Pacifique Sud

Selon la South Pacific Tourism Organisation (SPTO), la zone Pacifique Sud a accueilli 7 % de visiteurs en plus au premier trimestre 2015 par rapport à la même période en 2014. Ainsi, 380 870 touristes ont visité la région au cours des trois premiers mois de l'année contre 355 601 un an auparavant. Les îles Fidji (143 447 touristes), Palau (48 647) et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (42 678) sont les trois pays du Pacifique Sud ayant accueilli le plus de touristes. Le petit archipel de Palau a vu le nombre de visiteurs sur son territoire augmenter de 73 % par rapport au premier trimestre 2014, notamment grâce à la mise en place de liaisons aériennes avec la Chine continentale. À l'inverse, les îles Cook, la Polynésie française ou encore le Vanuatu ont enregistré un recul du nombre de touristes entre janvier et mars 2015. Les visiteurs du Pacifique Sud sont principalement originaires d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Les touristes en provenance de Chine sont de plus en plus nombreux : ils étaient 41 679 à visiter la région entre janvier et mars 2015 (soit +151 % par rapport au premier trimestre 2014).

Réunion des États et Territoires insulaires océaniques pour repenser leur schéma énergétique

Entre le 21 et le 23 juillet, les représentants des États et Territoires insulaires océaniques se sont réunis à Hawaï avec les principaux partenaires du développement et les entreprises privées du secteur pour échanger sur l'utilisation croissante des énergies renouvelables dans la région. Organisée par la Communauté du Pacifique (CPS) et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), la réunion a permis aux participants de débattre sur les mesures globales à prendre en matière d'évolution de la filière énergétique, notamment la pertinence des cadres juridiques et réglementaires actuellement en place et les questions de financement dans le domaine. Ces échanges doivent permettre à terme d'établir un nouveau schéma énergétique pour la région, favorisant le recours aux énergies renouvelables.

3 – Brèves locales

Vers un alignement des tarifs de l'électricité sur ceux de la métropole

Après une dernière lecture à l'Assemblée nationale le 22 juillet dernier, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte a été définitivement adoptée par les députés. Avec l'adoption de cette loi, les îles Wallis et Futuna devraient bénéficier à moyen terme d'un alignement progressif des tarifs de l'électricité sur ceux de la métropole. La société Électricité et Eau de Wallis-et-Futuna (EEWF), responsable de la production et de la distribution d'énergie électrique sur l'archipel, bénéficiera de la Contribution au service public de l'électricité (CSPE) pour compenser le déficit d'exploitation engendré par cet alignement tarifaire. Les discussions entre la Commission de régulation de l'énergie (CRE) et la société EEWF devraient débiter prochainement. Pour rappel, selon un récent rapport de la CRE, les tarifs de l'électricité sont actuellement cinq fois plus élevés à Wallis-et-Futuna qu'en métropole.

Réunion plénière de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus de Wallis-et-Futuna

Les membres de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) se sont réunis le 5 août dernier pour la première réunion plénière de l'année 2015. Elle a été précédée, le 4 août, par la tenue de deux commissions spécialisées, l'une chargée de suivre l'évolution du bouclier qualité-prix (BQP) et l'autre de poursuivre les réflexions autour du transport maritime à Wallis-et-Futuna. Cette dernière a permis notamment d'alimenter la réflexion autour d'une possible révision des tarifs douaniers qui présenteraient certaines incohérences à l'heure actuelle.

Entré en vigueur le 1^{er} avril dernier, le dernier accord de modération des prix fixe un prix maximal à ne pas dépasser pour une liste de 23 produits de consommation courante. Le coût global du panier a été plafonné à 21 330 F CFP. Après quatre mois d'application, les premières conclusions sont plutôt positives : si le prix global de ce panier a été, en moyenne, de 21 841 F CFP durant les trois premiers mois d'application (soit supérieur de 2,4 % à ce qui était fixé par le BQP), un grand nombre de produits de la liste ont vu leur prix limité grâce à ce dispositif. La légère supériorité du prix réel du panier par rapport à ce qui avait été fixé au 1^{er} avril s'explique principalement par l'inclusion dans le BQP de produits frais locaux, dont les prix sont fluctuants sur l'année.

Réflexion autour de la modification de la carte des formations

Les différentes tables rondes qui ont eu lieu la première semaine de juin pour réfléchir à l'évolution de la carte des formations proposées aux collèges et lycées du Territoire ont permis d'établir plusieurs préconisations qui devraient être appliquées prochainement. Premier changement majeur, les langues vernaculaires devraient être en option pour le baccalauréat 2016, grâce à l'adoption du statut de l'académie des langues wallisienne et futunienne par l'Assemblée territoriale, le 22 juillet dernier. Autre modification importante, le bac ST2S (Science et technologie de la santé et du social) n'apparaît plus comme répondant à un besoin direct pour le Territoire. Il devrait normalement être supprimé à partir de la rentrée 2018. Enfin, le CAP « Maintenance des bâtiments des collectivités » sera également supprimé et remplacé par un CAP polyvalent construit sur le principe d'une première année commune et d'une seconde année de spécialisation (maçonnerie, menuiserie, peinture, etc.). Ces modifications devraient permettre à la carte des formations d'être plus adaptée aux besoins économiques du Territoire.

Réunion du conseil consultatif pour le projet « Innovation – croissance durable des îles »

Lancé en mars 2015, le projet « Innovation – croissance durable des îles » a pour objectif d'accompagner les pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) dans l'élaboration d'une stratégie territoriale de l'innovation, d'un plan d'action et d'un projet pilote éligible au financement européen. La première phase du projet qui s'est déroulée entre mars et mai 2015 à Wallis-et-Futuna a permis d'analyser les besoins et l'offre du Territoire en matière d'innovation, grâce à la consultation des acteurs publics et privés concernés par la question. Depuis le 31 juillet, date de lancement de la deuxième phase, la réflexion porte sur la définition des axes de la stratégie territoriale de l'innovation et les actions prioritaires à développer. La commission européenne a alloué un budget de 600 millions de F CFP à l'ensemble des PTOM pour la mise en place du projet accompagnée d'une assistance technique. Chaque pays et territoire participant au projet doit pouvoir proposer un projet pilote pour bénéficier d'une enveloppe d'environ 24 millions de F CFP.

Nomination d'un nouveau roi pour le royaume de Sigave

M. Eneliko KELETAONA a été désigné roi de Sigave par les familles royales. Désormais, les deux royaumes de Futuna ont un monarque à leur tête, M. Petelo SEA ayant été intronisé roi d'Alo en janvier 2014. Uvea est sans roi depuis septembre 2014.

Comment s'abonner aux publications de l'IEOM ?

Vous avez la possibilité de vous abonner en ligne à nos publications. Vous serez ainsi informé par mail de toute nouvelle publication de l'IEOM, dès sa mise en ligne. Un lien direct vous sera également communiqué pour accéder au document. Pour vous abonner, connectez-vous sur notre site Internet, à l'adresse suivante :

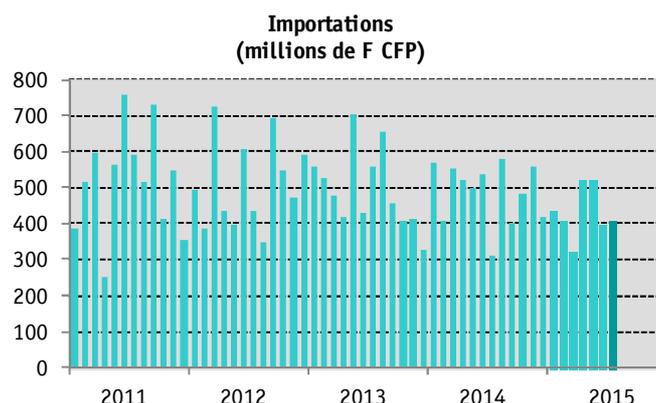
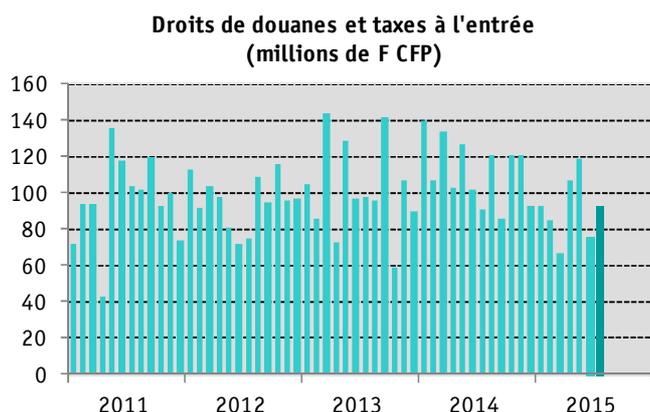
<http://www.ieom.fr/wallis-et-futuna/abonnement-aux-publications/>

4 – Les indicateurs de référence

			Données brutes	▲/mois	▲/an
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	2T 15		116,41	-	1,5%
SMIG mensuel en XPF	juil-15		90 000	-	0,0%
Nombre d'emplois salariés	déc-14		2 032	-	-4,7%
Échanges extérieurs (millions de XPF)					
Importations	mensuelles	juil-15	410	4,0%	32,4%
	cumulées	juil-15	3 010	-	-11,4%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	juil-15	93	21,1%	1,6%
	cumulés	juil-15	640	-	-20,4%
Taxes intérieures de consommation	mensuelles	juil-15	45	18,7%	28,0%
	cumulées	juil-15	266	-	-4,1%

SECTEURS D'ACTIVITÉ			Données brutes	▲/mois	▲/an
Énergie					
Production brute d'électricité (milliers de kWh)	trimestriel	juin-15	1 529	7,9%	-6,3%
Consommation de gazole (milliers de litres)	trimestriel	juin-15	611	9,2%	11,9%
Consommation d'essence (milliers de litres)	trimestriel	juin-15	140	9,8%	0,3%
Transports					
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	juin-15	2 478	43,8%	12,2%
	cumulé	juin-15	14 027	-	10,9%
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	juin-15	1 485	25,6%	3,2%
	cumulé	juin-15	7 011	-	7,0%
Touchés de navires de marchandises	mensuelles	juil-15	3	-	0,0%
	cumulées	juil-15	17	-	-19,0%
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs	mensuel	juil-15	13	-7,1%	62,5%

Sources : STSEE, CPSWF, Douanes, Administration supérieure, EEFW, SWAFEPP, Aviation civile

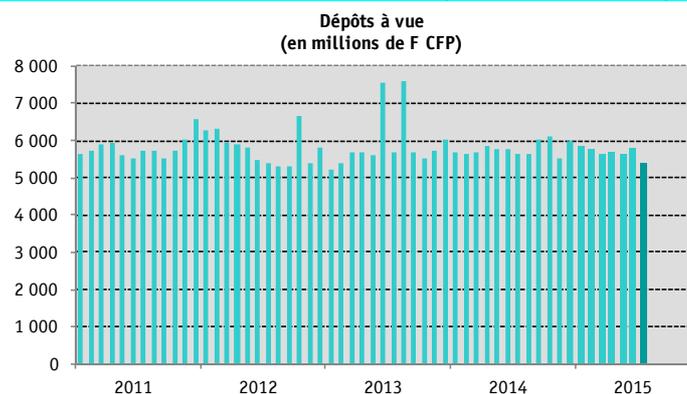
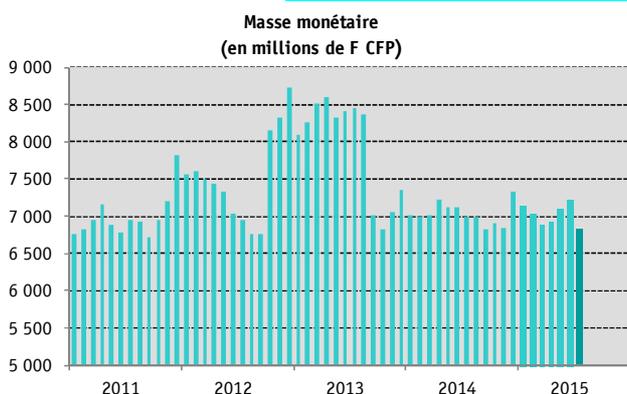


5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse Monétaire

Baisse de la masse monétaire sur le mois et sur l'année

en millions de F CFP	juil-14	juin-15	juil-15	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	2 096	2 060	2 088	1,4%	-0,4%
Dépôts à vue	3 561	3 747	3 303	-11,8%	-7,3%
Total M1	5 657	5 807	5 391	-7,2%	-4,7%
M2-M1	515	408	412	1,0%	-19,9%
Total M3	6 990	7 224	6 813	-5,7%	-2,5%

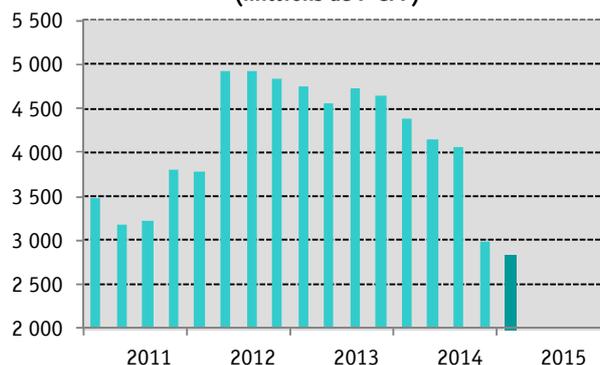


Concours de caractère bancaire

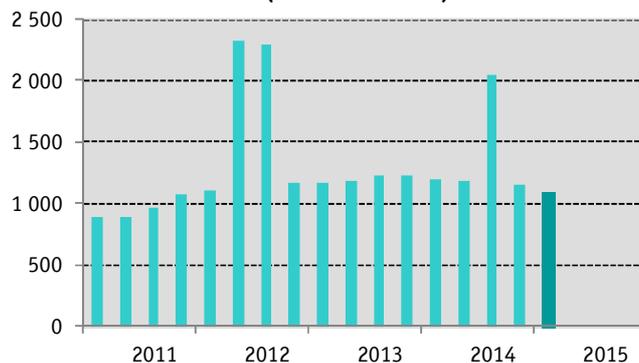
Recul de l'encours des crédits suite au remboursement anticipé d'importants crédits

en millions de F CFP	mars-13	mars-14	mars-15	▲/an
Crédits de trésorerie	1 169	1 202	1 086	-9,6%
Crédits à l'équipement	2 323	2 077	924	-55,5%
Crédits à l'habitat	467	370	214	-42,3%
Autres crédits	324	277	166	-40,1%
Total encours sain	4 283	3 926	2 390	-39,1%
Créances douteuses brutes	473	461	445	-3,4%
Total encours brut	4 757	4 386	2 835	-35,4%

Encours de crédits bruts
(millions de F CFP)



Encours de crédits de trésorerie
(millions de F CFP)

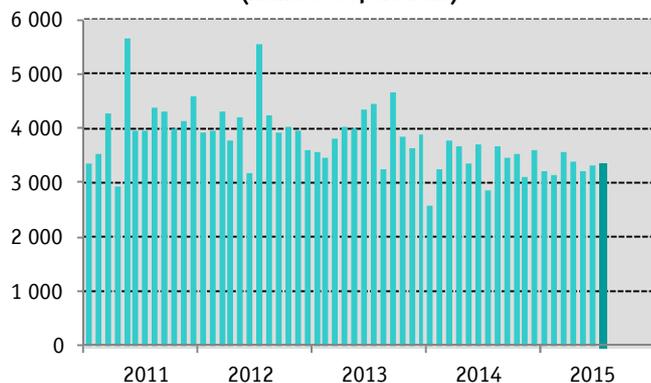


Compensation

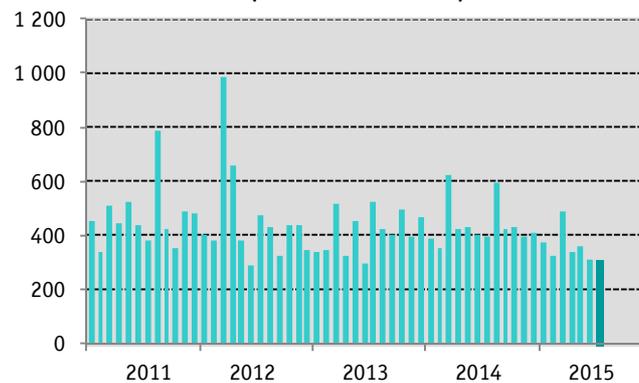
Stabilité en nombre et en valeur des opérations de compensation sur le mois

	juil-14	juin-15	juil-15	cumul 2015	▲/mois	▲/an
Compensation (en nbre)	2 850	3 316	3 333	23 142	0,5%	16,9%
Compensation (en millions de CFP)	398	309	309	2 509	0,0%	-22,4%

En volume
(nombre d'opérations)



En valeur
(en millions de F CFP)



Incidents bancaires

Haussa du nombre d'incidents de paiement sur chèque sur le mois, recul sur l'année

en nombre	juin-14	mai-15	juin-15	cumul 2015	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement sur chèque	91	38	60	359	57,9%	-34,1%
Retraits de cartes bancaires	0	0	0	0	-	-

Interdits bancaires

Baisse du nombre de personnes en situation d'interdits bancaires

en nombre	juin-14	mai-15	juin-15	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	330	317	309	-2,5%	-6,4%
- dont personnes physiques	316	302	293	-3,0%	-7,3%
- dont personnes morales	14	15	16	6,7%	14,3%

Stabilité du nombre de cotes valides sur le mois

en nombre	juil-14	juin-15	juil-15	▲/mois	▲/an
Cotes valides	48	49	49	0,0%	2,1%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	16	18	18	0,0%	12,5%

6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2014	2015	▲/an
Indicateurs économiques				
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	2T	114,73	116,41	1,5%
Entreprises				
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	juin	14	16	14,3%
importations de biens d'équipement (M XPF)	juillet	483	441	-8,8%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	juillet	66	55	-16,6%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	juillet	49	48	-2,0%
Ménages				
emploi salarié (nb)	décembre	2 032	-	-
dont secteur privé	décembre	800	-	-
dont secteur public	décembre	1 232	-	-
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	juillet	533	533	0,0%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	juin	316	293	-7,3%
décision retrait cartes bancaires (nb)	juin	12	0	-100,0%
incidents paiements sur chèques (nb)	juin	421	359	-14,7%
importations de produits alimentaires (M XPF)	juillet	877	824	-6,1%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	juillet	500	506	1,2%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	juillet	166	172	3,8%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	juillet	49	47	-4,1%
Échanges extérieurs en millions de XPF				
importations	juillet	3 397	3 010	-11,4%
exportations	juillet	-	-	-
recettes douanières	juillet	1 110	914	-17,6%
dont droits de douanes + taxes à l'entrée	juillet	804	640	-20,4%
dont taxes intérieures de consommation	juillet	277	266	-4,1%
Indicateurs financiers				
La masse monétaire en millions de XPF				
Dépôts à vue	juillet	3 561	3 303	-7,3%
M1	juillet	5 657	5 391	-4,7%
M2	juillet	6 172	5 803	-6,0%
Dépôts à terme	juillet	819	1 010	23,4%
M3	juillet	6 990	6 813	-2,5%
Ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues				
	mars	4 386	2 835	-35,4%
Ménages	mars	1 476	1 271	-13,9%
<i>dont crédits à la consommation</i>	mars	1 220	1 102	-9,7%
<i>dont crédits à l'habitat</i>	mars	256	169	-34,0%
Entreprises	mars	2 199	821	-62,6%
<i>dont crédits d'exploitation</i>	mars	61	32	-47,7%
<i>dont crédits d'investissement</i>	mars	1 873	637	-66,0%
Collectivités locales	mars	204	287	41,0%
Autres agents et CCB non ventilés	mars	47	10	-77,8%
créances douteuses brutes	mars	461	445	-3,4%
taux de créances douteuses	mars	10,5%	15,7%	5,2 pt
Ensemble des actifs financiers				
Ménages	mars	3 103	2 891	-6,8%
<i>dont assurances-vie</i>	mars	1 047	1 121	7,0%
Sociétés	mars	1 626	1 868	14,9%
Autres agents	mars	2 188	2 092	-4,4%

7 – Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,05%	10/09/2014
taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicable aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	14/04/2014	0,00%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	05/01/2015	0,05%	2,80%
taux de la facilité de prêt marginal	05/01/2015	0,30%	
taux de l'escompte de chèques	05/01/2015	0,30%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	31/07/2015	30/06/2015	Var. M-1
EONIA	-0,1020%	-0,0600%	- 0,042 pt
EURIBOR 1 mois	-0,0750%	-0,0640%	- 0,011 pt
EURIBOR 3 mois	-0,0230%	-0,0140%	- 0,009 pt
EURIBOR 6 mois	0,0480%	0,0500%	- 0,002 pt
EURIBOR 12 mois	0,1670%	0,1640%	+ 0,003 pt

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	juil.-15	juin.-15	Var. M-1
TMO	1,3500%	1,4300%	- 0,080 pt
TME	1,1500%	1,2300%	- 0,080 pt

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	31/07/2015	30/06/2015	29/05/2015	31/07/2015	30/06/2015	29/05/2015	31/07/2015	30/06/2015	29/05/2015
taux JJ	0,080%	0,220%	0,170%	nd	nd	nd	0,445%	0,445%	0,520%
3 mois	0,445%	0,450%	0,280%	nd	nd	nd	0,670%	0,760%	0,650%
10 ans emprunts phares	nd	2,340%	2,110%	nd	0,460%	0,400%	nd	2,040%	1,870%

taux de base bancaire

banques métropolitaines	taux	date d'effet
	6,60%	15/10/2001

taux d'intérêt légal deuxième sem. 2015

	taux	JORF
créances des personnes physiques (hors besoins professionnels)	4,29%	24/06/2015
autres cas	0,99%	

Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
 TMO : taux moyen des obligations publiques
 TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme

TAUX DE L'USURE (seuils applicables au 1er juillet 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,13%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,45%
Prêts à taux variable	4,76%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,81%
Prêts-relais	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,45%
Autres prêts		Découverts en compte	13,24%
Prêts d'un montant inférieur à 357 995 XPF	20,04%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,52%
Prêts d'un montant compris entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	13,83%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	8,48%	Découverts en compte	13,24%

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	108,8098	1 NZD/XPF	71,1621	1 HKD/XPF	14,0337	1 GBP/XPF	169,4812	
100 JPY/XPF	87,5251	1 AUD/XPF	78,8189	1 SGD/XPF	79,1220	100 VUV/XPF	99,8923	1 FJD/XPF	50,6308